

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **23**  
de présents : **22**  
de votants : **23**

**Étaient présents :**

M. et Mmes Gilles ADAM, Sophie ATAKAYA, Laurence BAYEUR, Audrey CAROLEO, Sophie CENTONZE, Anne DAMIEN-FRENTZEL, Lucien DIM, Laurent ERBSTOSSER, Francis FRERY, Marina GAUTIER, Aline GULINO, Eric GULINO, Guillaume GRANDJEAN, Sabrina HAJRI, Alain LACOGNATA, Marie-Françoise MANGIN, Sébastien MANGIN, Anne-Marie MARX, Sébastien SCHWAB, Carole TRIBOULOT, Gilles VOITURET, Hugo WEBER

**Étai(ent) absent(s) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

**Procuration(s) :** M. Damien LEVÉ a donné procuration à Mme Marina GAUTIER

Mme Audrey CAROLÉO a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/04/2026. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 24/04/2026.

**N° 10/2026 : Election des administrateurs au Conseil d'Administration du CCAS**

*Rapporteur : Marina GAUTIER*

Le Conseil municipal a acté par délibération N° 09/2026 que le conseil d'administration du CCAS est composé de 17 membres dont 8 membres sont élus au sein du conseil municipal.

Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Il est procédé au dépôt et enregistrement de(s) liste(s) de candidats aux CCAS.

Monsieur le Maire constate le dépôt d'une seule liste :

Liste 1 :

- Marina GAUTIER
- Laurence BAYEUR
- Audrey CAROLEO
- Carole TRIBOULOT
- Sophie ATAKAYA
- Sophie CENTONZE
- Sabrina HAJRI
- Hugo WEBER

Sont désignés assesseurs Hugo WEBER et Guillaume GRANDJEAN.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret puis au dépouillement de ce scrutin.

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers :	23
- Nombre de conseillers présents :	22
- Nombre de pouvoir :	1
- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
- Nombre de votants :	23
- Nombre de suffrage déclaré nul par le bureau :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	23
- Nombre de sièges à pourvoir :	8
- Quotient électoral :	2,875

**Ont obtenu :**

Liste 1 : 23 voix - 8 sièges

**Ont été proclamés** membres du Conseil d'Administration du CCAS de la commune d'Ogy-Montoy-Flanville :

- Marina GAUTIER
- Laurence BAYEUR
- Audrey CAROLEO
- Carole TRIBOULOT
- Sophie ATAKAYA
- Sophie CENTONZE
- Sabrina HAJRI
- Hugo WEBER

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 23 avril 2026

Le Maire,  
Eric GULINO

